

Offre de soutien pour les travailleurs/euses indépendant-e-s yéniches, sinté-e-s et roms durant la crise du coronavirus

1. Conseil, aide d'urgence et aide transitoire

Le projet de soutien de la Stiftung Naschet Jenische en collaboration avec Caritas Zurich propose, en plus d'une offre de conseil, trois formes de soutien financier :

- aide d'urgence ;
- aide transitoire ;
- aide transitoire sur un plus long terme.

Nous vous conseillons en cas de difficultés surgies suite à la pandémie de coronavirus. Lors de pertes de revenus, nous vous renseignons sur les institutions publiques où vous pouvez faire valoir votre droit à un soutien financier.

Si nécessaire, nous pouvons aussi proposer une autre aide financière.

2. Aide d'urgence

Tout le monde est touché par la pandémie de coronavirus. Si, par conséquent, vous vous trouvez dans une situation difficile, nous pouvons vous apporter **un soutien unique au moyen de bons d'achat**.

Au téléphone, vous nous expliquez votre activité en tant que travailleur/euse indépendant-e nomade et votre situation financière actuelle.

Nous pouvons vous faire parvenir un bon d'achat par ménage pour les montants suivants :

- 1-2 personnes Fr. 200.-
- 3-4 personnes Fr. 300.-
- 5-6 personnes Fr. 400.-

Pour cela, nous avons besoin :

- d'une copie de votre carte d'identité ou de votre permis de conduire et une adresse postale.

Les bons d'achat vous seront envoyés par courrier.

3. Aide transitoire

Si vous constatez que vous aurez besoin d'un soutien plus important pour l'avenir proche, vous pouvez faire une **demande d'aide financière transitoire unique**. Vous n'avez pas à rembourser ce soutien financier.

Pour cela, nous avons besoin :

- d'une copie de votre carte d'identité ou de votre permis de conduire ;
- d'une preuve par écrit des coûts :
 - des assurances (caisse-maladie, véhicules, caravane),
 - du leasing (véhicules, caravane) ;
- des prestations des assurances sociales (AI, AVS) ;
- votre assurance à l'AVS en tant qu'indépendant-e¹ doit être clarifiée ;
- de la clarification de votre droit à l'aide sociale² ;
- les factures avec bulletins de versement pour lesquelles l'argent doit être utilisé.

¹ Selon les circonstances, vous pouvez améliorer votre situation en vous assurant à l'AVS en tant qu'indépendant-e. Vous obtenez ainsi des allocations familiales d'un montant minimum de Fr. 200.- par enfant par mois.

² Le dépôt des papiers dans une commune n'est pas toujours facile pour les gens du voyage. Nous vous aidons pour que vous puissiez vous annoncer à une commune, pour que vos enfants puissent aller à l'école et pour que vous receviez le subside d'assurance-maladie légal et, en cas de besoin, l'aide sociale.

Nous réglerons directement les factures impayées.

4. Aide transitoire sur un plus long terme

Si vous vous attendez à ne pas gagner un revenu suffisant avec votre travail pendant longtemps, vous pouvez déposer chez nous une **demande d'aide transitoire plus élevée**. En raison des moyens financiers actuellement disponibles, ces aides transitoires plus élevées ne peuvent être versées que dans des cas particuliers.

Pour cela, nous avons besoin :

- des mêmes informations que pour l'aide transitoire (voir explications au paragraphe 3. plus haut).
- En outre, vous devez être certain-e que l'aide sociale³ vous offre un soutien ou que vous disposerez d'un autre revenu à l'avenir.

Il est important que vous ayez clarifié votre base financière pour les prochains mois : vous devez pouvoir démontrer de manière crédible que grâce au montant de l'aide, vous pourrez surmonter une difficulté financière et qu'ensuite vous compterez avec un revenu régulier.

5. Point de contact

Le point de contact Naschet Jenische est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

031 352 52 50

info@naschet-jenische.ch

Dossiers

Toutes les informations à votre sujet, concernant l'aide financière transitoire et la consultation, que vous nous avez transmises ou que nous avons nous-mêmes recueillies, sont saisies dans un dossier électronique. Vous avez le **droit de consulter votre dossier**. Toutes les personnes qui participent au projet de soutien **sont soumises au secret professionnel**.

Merci de transmettre cette information aux personnes concernées, services sociaux, paroisses, organisations et personnes intéressées.

Organisations participant et soutenant le projet

avec le soutien financier de la Chaîne du Bonheur

Naschet Jenische

POINTS DE CONTACT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Kultur BAK



Stiftung Zukunft für Schweizer Fahrende

Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses
Fondazione Un futuro per i nomadi svizzeri

CARITAS Zürich

³ Il n'existe aucune organisation en Suisse qui peut verser des montants aussi élevés. L'aide sociale est l'institution qui est également tenue d'offrir un soutien correspondant dans de telles situations. Vous avez le droit à bénéficier de ce soutien.

Personne n'y a vu de son plein gré, mais dans la pandémie actuelle de coronavirus, vous pouvez y chercher le soutien nécessaire. L'aide transitoire sur un plus long terme contribue à surmonter la difficulté financière, parce que l'aide sociale n'est pas versée rétroactivement.